



AGENTS DE LA SNCF VOYAGEURS

L'INSTANCE MÉTIER BORD DU 16 MAI DERNIER

L'ESSENTIEL À RETENIR EN CINQ POINTS

#1

LIEU DE RHR PENDANT LES JO ET JOP EN RÉSIDENCE ORFEA

La direction nous certifie que les travaux dans les résidences ORFEA seront terminés d'ici fin juin et que pendant les jeux ne sera logé en résidence ORFEA que le personnel roulant. Elle souligne également qu'en cas de situation de délogement, une cellule d'astreinte ORFEA H-24 se tiendra et que les agents seront logés dans les hôtels à proximité.



L'UNSA-FERROVIAIRE DEMANDE QUE LES TEMPS DE PARCOURS EN CAS DE DÉLOGEMENT SOIENT REPRIS EN TEMPS DE TRAVAIL EFFECTIF ET QUE LES AGENTS SOIENT INFORMÉS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE SUR CES SITUATIONS QUI POURRAIENT ENTRAVER LEUR REPOS HORS RÉSIDENCE.

#2

DISPOSITIF SÛRETÉ ET ADAPTATION DU PLAN DE TRANSPORT PENDANT LES JO ET JOP

Un déploiement de 500 agents de la SUGE est prévu sur l'Île-de-France pendant les JO et JOP. L'accompagnement des trains et le transport d'équipes sportives se feront de façon identique à la Coupe du monde de rugby 2023 :

- **un accompagnateur prod** pour gérer la prise en charge des athlètes et de leur staff ;
- **un dispositif policier** autour de la gare et présence de la SUGE sur les accueils embarquements et en gare, avec la présence également d'entreprises privées de sécurité ;
- **dans les trains**, la direction ose mettre en avant les bienfaits de la caméra-piéton et de l'application SÛRETÉ 2 et elle rappelle que les gares sont équipées de vidéoprotection ainsi que certains trains. ...



UNSA-FERROVIAIRE



SI LA CAMÉRA-PIÉTON PEUT ÊTRE UN OUTIL DISSUASIF, ELLE RESTE UNE EXPÉRIMENTATION BASÉE SUR LE VOLONTARIAT. L'UNSA DEMANDE PLUS DE DÉTAILS QUANT À L'UTILISATION DES IMAGES ENREGISTRÉES. D'AUTRE PART, LA CAMÉRA-PIÉTON NE DOIT EN AUCUN CAS REMPLACER LA PRÉSENCE HUMAINE À BORD DES TRAINS !

LA FORMATION

L'UNSA-Ferroviaire rappelle que toutes les formations doivent être effectuées en présentiel, tout au long de l'année et non de manière amplifiée à l'approche d'événements tels que les JO, qui seront le plus grand événement sportif du monde.

#3

LES EFFECTIFS ET LE PARCOURS PRO

La direction nous informe qu'au 31 mars 2024, il y a 9 171 ASCT (hors CDD). Par déclinaison : 54 % sur TER, 37 % sur TGV / IC, 9 % sur Transilien et autres activités. 78 % sont au statut et 22 % sont contractuels en CDI.

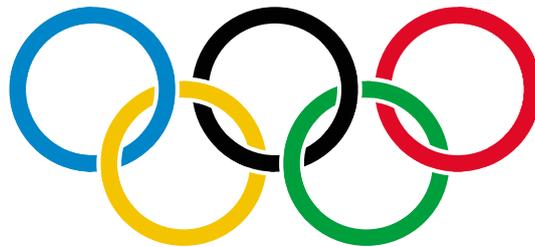
- **En 2023**, 653 recrutements ont été effectués : 586 sur TER, 31 chez IC et 36 sur TGV / OUIGO. 199 ASCT ont bénéficié du parcours pro.
- **En 2024**, 850 recrutements sont prévus : 780 sur TER, 30 sur IC et 40 sur TGV / OUIGO.

LES DÉPARTS EN RETRAITE

À l'heure actuelle, l'âge moyen est de 60 ans et 7 mois. 112 ASCT sont partis à la retraite en 2023.



L'UNSA-FERROVIAIRE RESTE VIGILANTE SUR TOUTES CES DONNÉES ET DEMANDE LA PRÉSENCE D'ASCT SUR TOUS LES TRAINS EN CONCEPTION (DEUX AGENTS PAR RAME SUR TGV / IC EN PRODUCTION).



#4

LES NOTATIONS

À l'heure actuelle, il y a :

- **60 %** de classe 3 sur TRANSILIEEN ;
- **34 %** de classe 3 SUR TER ;
- **44 %** de classe 3 SUR TGV / OUIGO ;
- **50 %** de classe 3 SUR IC ;
- **28 %** de classe 4 sur TRANSILIEEN ;
- **21 %** de classe 4 SUR TER ;
- **50 %** de classe 4 SUR TGV / OUIGO ;
- **33 %** de classe 4 SUR IC.



L'UNSA-FERROVIAIRE RESTE VIGILANTE SUR LES ENGAGEMENTS AFIN D'ATTEINDRE EN 2025 60 % DE CLASSE 4 À TGV / OUIGO ET 30 % DE CLASSE 4 SUR TER. L'UNSA DEMANDE QU'IL N'Y AIT PLUS DE CLASSE 2 D'ICI 2025 SUR TGV POUR HARMONISER LE PARCOURS PRO DE TOUS LES ASCT.

#5

L'INAPTITUDE ASCT

Au 31 mars 2024 ont été recensées :

- **53** inaptitudes définitives ;
- **18** restrictions ;
- **4** inaptitudes temporaires ;
- **906** adaptations de postes.



L'UNSA-FERROVIAIRE DEMANDE QUE TOUTES LES INAPTITUDES OU RESTRICTIONS TEMPORAIRES SOIENT GÉRÉES PRIORITAIREMENT DU POINT DE VUE MÉDICAL ET QUE L'AGENT PUISSE ÊTRE MAINTENU SUR SON POSTE À BORD (EN RENFORT) LE TEMPS DES EXAMENS ET CONSIDÉRÉ EN APTITUDE TEMPORAIRE.

